

TRAITÉ
DE
PHARMACIE GALÉNIQUE

LIVRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS

CHAPITRE PREMIER

OBJET DE LA PHARMACIE. — DU MÉDICAMENT. — ALLOPATHIE ET HOMÉOPATHIE

On définit ordinairement la pharmacie : l'art de préparer les médicaments. C'est ce que l'on peut en dire de plus général, cette dénomination étant parfaitement appropriée à son objet, car elle tire son origine du mot grec *φάρμακον*, médicament.

Néanmoins, on peut dire que la pharmacie est à la fois une science et un art.

C'est un art, car elle exige de celui qui veut la pratiquer un laborieux apprentissage.

C'est une science, car elle est soumise à des lois qu'on ne saurait impunément éluder; elle s'appuie sur des principes nettement définis, sur des règles établies par l'expérience et sanctionnées par toutes les recherches scientifiques modernes.

En raison de ce double caractère, elle appelle à son secours les sciences qui l'environnent, notamment la physique, la chimie, l'histoire naturelle.

Le pharmacien pèse, mesure les médicaments qu'il confectionne. Il utilise le calorique pour préparer les infusions, les digestions, les décoctions; pour séparer les principes volatils contenus dans les matières organiques, par exemple dans la préparation des eaux distillées et dans celle des alcoolats.

Il met à contribution les sciences naturelles pour apprendre à connaître et à classer les matières minérales, les végétaux, les animaux ou parties d'animaux employés en médecine.

Mais c'est surtout à la chimie qu'il fait les emprunts les plus nombreux. Après avoir été en quelque sorte le berceau de la chimie, la pharmacie prend à celle-ci ses procédés les plus délicats d'analyse immédiate, ses méthodes les plus exactes pour préparer cette multitude de corps que l'on comprend maintenant sous le nom de médicaments chimiques.

Par la rigueur de ses méthodes, par les connaissances spéciales qu'elle exige de ceux qui la cultivent, la pharmacie est donc à la fois une science et un art, et l'on peut dire ici que l'art et la science sont inséparables. Le premier cependant a la prééminence, car il est primordial et fondamental : il pose des problèmes à la science, qui les examine, les résout, et la puissance de l'art se trouve par là augmentée et fortifiée. Citons quelques exemples à l'appui de cette proposition.

Voici des végétaux marins torrifiés, formant, par exemple, la base de la célèbre poudre de Sancy. L'expérience a appris depuis longtemps que cette préparation est très efficace dans un certain nombre de maladies : pourquoi guérit-elle le goître? La science nous enseigne qu'elle doit cette propriété à l'iode qu'elle renferme, fait qui ne pouvait être mis en lumière qu'après la belle découverte de Courtois.

Les pilules de Blaud se préparent en prenant parties égales de sulfate de fer et de carbonate de potasse. Le premier de ces sels est astringent et irritant; à haute dose, il agit comme poison et détermine des effets éméto-cathartiques. Le second est alcalin, caustique, d'un usage dangereux à l'intérieur. Par le mélange de ces deux corps, il y a double décomposition, formation d'un sel ferreux inoffensif, qui rend de précieux services à la thérapeutique. Mais ce nouveau sel est peu stable, il se peroxyde avec la

plus grande facilité au contact de l'air, ce qui est un inconvénient, les recherches de M. Cl. Bernard nous ayant appris que les sels de fer ne peuvent être utilisés par l'organisme qu'à l'état de protosels. On s'explique dès lors les modifications apportées à la formule primitive, qui donnait un produit trop altérable, puis finalement l'abandon presque complet des pilules de Blaud et l'emploi général des pilules de Vallet, qui sont d'une meilleure conservation.

On avait observé depuis longtemps que le looch blanc du codex, additionné de calomel, ne tarde pas à prendre une teinte grisâtre, et peut devenir, à la suite de cette addition, un violent poison. Les recherches de Bussy et Buignet nous donnent définitivement la véritable explication de ce fait étrange : le liquide laiteux, au lieu de ne contenir que quelques dixièmes de milligrammes d'acide cyanhydrique, provenant du dédoublement de l'amygdaline, renferme alors un autre poison tout aussi redoutable, le sublimé corrosif. De là le précepte de supprimer les amandes amères dans un looch qui doit contenir du calomel en suspension.

Sans multiplier les exemples qui précèdent, concluons donc que l'art et la science sont inséparables, qu'ils doivent être également cultivés par le praticien.

Il résulte aussi de là que l'on ne saurait diviser la pharmacie, comme on l'a proposé quelquefois, en pharmacie théorique et en pharmacie pratique. Pour les besoins de l'étude, et pour nous conformer à la méthode d'enseignement généralement suivie nous la diviserons en pharmacie galénique et en pharmacie chimique, en donnant toutefois à la première de ces divisions une signification différente de celle qui lui avait été attribuée par les anciens.

La *pharmacie chimique* s'occupe de l'étude des médicaments simples ou composés, en général bien définis, tels qu'on les trouve dans la première partie du codex : les corps simples, les acides, les oxydes, les sels, les alcaloïdes, etc.

Sous la dénomination de *pharmacie galénique*, on ne doit pas entendre la pharmacie de Galien ou des anciens auteurs, la polypharmacie en un mot, mais bien celle qui comprend l'ensemble des médicaments préparés spécialement dans les officines, comme

les poudres, les potions, les pommades, les extraits, les eaux distillées, etc.

La pharmacie galénique, ainsi comprise, formera la base de ce traité. Elle y sera exposée au double point de vue de la pratique et de la théorie. Son histoire se liant intimement à celle du médicament, il convient tout d'abord de définir ce dernier.

En général, il est facile de différencier les aliments, les médicaments et les poisons.

Les aliments comprennent toutes les substances qui servent ou sont susceptibles de servir à la nutrition. Les uns s'adressent de préférence à l'assimilation et sont utilisés pour réparer les pertes de l'organisme; ce sont les matières albuminoïdes, constituant les aliments *réparateurs* ou *plastiques*. Les autres favorisent l'assimilation, développent surtout du calorique par leur combustion facile avec l'oxygène; ce sont les aliments *respiratoires* ou *combustibles*, comprenant les matières grasses, saccharines et féculentes.

Le médicament, comme son nom l'indique, a pour objet la guérison des maladies, quelle que soit du reste sa nature, qu'il tire son origine du règne organique ou du règne inorganique.

Sous le nom générique de poisons, on comprend toutes les substances qui, introduites dans l'économie par une voie quelconque, agissent d'une manière nuisible sur le sang et sur les tissus.

D'une manière générale, on peut dire que les aliments sont des modificateurs de la santé; les médicaments, des modificateurs de la maladie. Les premiers sont indispensables à l'homme sain, désagréables et parfois nuisibles aux malades; les seconds, au contraire, sont désagréables à l'homme sain, utiles, nécessaires, sinon agréables à l'homme malade.

Mais, de même que la ligne de démarcation entre les aliments plastiques et respiratoires ne saurait être tracée d'une manière absolue, de même ici tel aliment devient parfois médicament ou réciproquement, comme c'est le cas des boissons et des bouillons alimentaires, qui peuvent devenir médicamenteux.

Bien plus, la manière d'envisager le médicament a souvent varié dans l'histoire de la science et suivi les fluctuations des doctrines médicales.

Certains réformateurs, Broussais par exemple, venant à nier la maladie, ou plus exactement ne la considérant que comme un *accident*, une simple perturbation physiologique, ont, par une conséquence logique, nié le médicament. Dans ce cas, la médecine devient nécessairement expectative, elle se réduit à quelques principes hygiéniques, et la pharmacologie dès lors n'a plus sa raison d'être. Dans un semblable système, toute distinction de nature entre les maladies disparaît, le médicament devient inutile, et la ruine de la pharmacie galénique entraîne nécessairement celle de la matière médicale. Mais les faits sont plus forts que les théories purement spéculatives, et de telles doctrines, plutôt physiologiques que médicales, sont toujours destinées à disparaître avec les auteurs qui les ont préconisées.

Il est une autre école qui a eu un grand retentissement et qui possède encore des adeptes : je veux parler de l'homéopathie.

Si l'homéopathie venait à prévaloir définitivement, il faudrait changer de fond en comble la pharmacologie actuelle. Arrêtons-nous donc un instant ici, et faisons voir que ce système, pas plus que celui de Broussais, n'est en rapport avec la réalité des choses.

Au point de vue pharmacologique, il y a dans l'homéopathie deux choses à considérer : 1^o une idée nouvelle du médicament; 2^o une manière nouvelle de l'administrer.

Pour Hahnemann, un médicament est une substance qui possède une propriété morbifique particulière, c'est-à-dire qui est susceptible de faire naître une maladie artificielle; celle-ci possède à son tour la propriété de faire disparaître la maladie naturelle à laquelle elle ressemble le plus, soit en s'y substituant, soit en l'épuisant, et par suite en faisant disparaître les actions morbides. D'où la création du *similia similibus*, opposé à l'adage hippocratique : *Contraria contrariis curantur*. A son tour, la maladie artificielle, n'étant point d'ailleurs dangereuse par elle-même, n'a qu'une courte durée et s'éteint spontanément dès qu'elle a détruit la maladie primitive.

D'autre part, comme la cause efficiente des maladies naturelles, toujours d'après le réformateur allemand, consiste dans une aberration dynamique, ou, si l'on veut, dans un change-

ment immatériel de notre être, il en résulte que le médicament ne peut agir que par ses propriétés dynamiques; ses propriétés physiques et chimiques ne comptant plus pour rien, il convient de dégager sa vertu curative par une extrême division. De là l'emploi des dilutions illimitées dans un véhicule neutre qui n'est qu'un support dynamisé, l'usage de doses infinitésimales.

Pour justifier la première de ces propositions, l'action substitutive des médicaments, Hahnemann cite l'exemple de la vaccine, qui préserve de la variole. Cela est vrai; mais la vaccine se substitue-t-elle à la variole? nullement, car le vaccin ne guérit pas la variole. Sans doute il agit à dose extrêmement faible, à la manière des virus, des miasmes, des venins; mais comprendre ces derniers sous le nom de médicaments, c'est faire preuve de plus d'adresse que de raison. En effet, un virus peut se propager, se reproduire, se multiplier au point d'infecter toute la masse du sang, comme les bactériidies de la maladie charbonneuse. Qui oserait soutenir qu'il en est de même d'un médicament?

Quant à l'action tout à la fois morbifique et substitutive attribuée par Hahnemann au médicament, elle est démentie par les faits, même les plus vulgaires. Il arrive souvent à un expérimentateur de rester exposé pendant toute une journée aux émanations de la cuve à mercure; or, d'après les expériences de Merget, dans les ateliers de tain, les vapeurs mercurielles sont répandues partout, depuis le plancher jusqu'au plafond: a-t-on jamais vu dans ces conditions le chimiste ou l'ouvrier contracter les maladies que le mercure guérit?

Voici du sulfate de quinine. A faible dose il peut enrayer une fièvre paludéenne qui va foudroyer l'organisme: a-t-on observé une seule fois que ce sel, à n'importe quelle dose, a déterminé chez l'homme sain une maladie de nature analogue?

La doctrine homéopathique ne se soutient donc par aucun côté. Elle se réduit, en somme, à la médecine stahlienne ou expectative, avec la grandeur en moins et le charlatanisme en plus.

Ajoutons cependant, pour être juste, que lorsqu'un système a su capter l'attention des savants et réunir de nombreux adeptes, c'est qu'il répond nécessairement à certaines aspirations et qu'il peut dès lors indirectement conduire à quelques conséquences

heureuses. C'est le cas de l'homéopathie, qui a produit, au point de vue pharmacologique, deux résultats utiles :

1° Elle a remis en honneur les médicaments simples, et par suite contribué à nous débarrasser d'une foule de remèdes indigestes empruntés à la polypharmacie.

2° Elle a fait connaître les alcoolatures, ces remèdes précieux qui sont les teintures mères des homéopathes.

Cette digression sur l'homéopathie était nécessaire pour faire justice d'un système condamné encore plus par les faits que par le sens commun. Revenons maintenant à la saine notion du médicament.

La doctrine allopathique admet avec raison que le médicament agit par impression, c'est-à-dire par l'ensemble de ses propriétés physiques et chimiques. C'est ce que l'expérience indique de la façon la plus nette pour tout esprit non prévenu. Au surplus, les recherches modernes, celles de M. Cl. Bernard, par exemple, ne peuvent laisser aucun doute sur ce point. Seulement, d'après leur mode d'action, il est nécessaire de distinguer plusieurs espèces de médicaments.

D'abord ceux qui, administrés à doses suffisantes, peuvent modifier certains actes physiologiques. Tel est le cas de l'eau de Seltz, qui facilite la digestion ; de la rhubarbe, qui, à doses faibles et répétées, combat la constipation. Refuserons-nous à l'eau de Seltz et à la rhubarbe le titre de médicaments, par cela seul qu'on peut les prendre impunément en état de santé ? évidemment non. Cette première catégorie de médicaments se différencie nettement des poisons.

Il est d'autres substances qui, administrées à l'homme en santé, modifient les propriétés physiologiques des organes et sont susceptibles d'exciter en même temps une ou plusieurs propriétés morbides. C'est ainsi que l'opium agit dans plusieurs circonstances comme un excellent médicament, et dans d'autres comme un véritable poison. La chimie nous donne la clef de cette apparente anomalie, car elle nous révèle que ces médicaments sont en réalité fort complexes et que plusieurs principes immédiats de propriétés diverses se trouvent réunis sous un petit volume.

Enfin, il est une troisième classe de médicaments dont les effets

physiologiques ne sont nullement en rapport avec les propriétés thérapeutiques. Ce sont surtout les médicaments spécifiques, comme le mercure, l'iode, le quinquina.

Sans nous étendre davantage sur ce point des doctrines médicales, et pour nous en tenir strictement au point de vue pharmacologique, nous diviserons simplement les médicaments en deux classes :

- 1° Les médicaments pour usage interne ;
- 2° Les médicaments pour usage externe.

Les uns et les autres peuvent être officinaux ou magistraux, simples ou composés.

Est-il nécessaire d'ajouter qu'une substance à telle dose peut être un remède héroïque, et à telle autre dose un poison des plus dangereux. D'où la nécessité pour le pharmacien de connaître les principales règles de la posologie, bien que ces notions ne fassent pas essentiellement partie de l'enseignement pharmaceutique.